



À l'*A*bri du *C*hâteau
La revue 100 % Montéleger

N° 17 - Septembre 2020

AU SOMMAIRE

dans ce numéro



PRÉSENTATION DE VOTRE MAIRIE

Le Conseil Municipal en photos.....	4
Les employés municipaux.....	5
La Commission de la Communication	6
Commissions.....	6



VIE SOCIALE

CCAS	8
IME ADAPEI.....	8



JEUNESSE

École	9
Remise des dictionnaires.....	9



URBANISME & ENVIRONNEMENT

Urbanisme	12
Mairie et salle Poligny.....	12
Ambroisie	13
Frelons asiatiques.....	13



ASSOCIATIONS

Cantaviour	14
Club de l'Espérance	14
Couture.....	15
Mon Beau Jardin	15



SPORTS

Football.....	18
Tennis.....	18
Gym Volontaire.....	19
Tai Chi	19



ANIMATION & CULTURE

RDV au prochain numéro



LA VIE DU VILLAGE

Ensemble pour Éléa	20
Commission animation	20
English Corner	21
La fibre.....	21
Le Flore	22
L'Institut de Beauté.....	22
État civil.....	19
Agenda.....	19

L'ABRI DU CHÂTEAU

Directrices de publication :

Marylène PEYRARD
Valérie CHAMPEY

Les contributeurs :

Clubs et associations,
Représentants
Élus

Crédits photos :

Droits réservés
Shutterstock

Maquette et impression :

Imprimerie Despesse - Valence

Tirage :

760 exemplaires



L'ÉDITO

de votre Maire

Quelle mouche les a piqués ?

Le 15 juillet 2020, lors de sa première déclaration de politique générale, le Premier Ministre, M. Jean Castex, a précisé : « La France, c'est celle des territoires avec leurs identités et leurs diversités. C'est à cette France des territoires, à cette France de la proximité que nous devons impérativement faire confiance... Cette confiance dans les territoires... passe également par une nouvelle étape de la décentralisation... ».

Quelle mouche a piqué le gouvernement ?

Quelle surprenante métamorphose ! On nous joue une nouvelle partition : on nous fait savoir qu'il faut d'urgence ressusciter, protéger, sauvegarder, stimuler, revigorer, dynamiser, valoriser les territoires.

N'y aurait-il par hasard, à l'horizon prochain, certaines consultations électorales, sénatoriales ou plus encore présidentielles ?

Car jusqu'à présent, ces territoires avaient été singulièrement oubliés et méprisés. Depuis 1992, une série de réformes précisément territoriales allant toutes dans le même sens, ont toutes eu pour effet, selon un rythme variable, de retirer de plus en plus de compétences et de prérogatives à ces institutions-clés des territoires que constituent les communes. Oh, certes on a pris soin de soigner le vocabulaire. On a aseptisé ces réformes avec des dénominatifs pour mieux endormir et rassurer. Il s'agit des lois n° 1, n° 2, n° 3, etc. de décentralisation, alors qu'elles s'appliquaient à mettre en œuvre un élargissement méthodique des structures administratives qui n'ont pas eu d'autre objectif que de réduire les communes à des coquilles vides au profit d'ensembles toujours plus vastes et toujours plus éloignés des populations. Dans un premier temps, beaucoup de responsables de nos collectivités locales n'ont pas manqué d'être séduits, ce qui a permis de porter de mauvais coups aux structures de proximité : on s'est évertué à expliquer à nos élus que les regroupements allaient permettre de faire plus avec moins, que le cumul additionnel des ressources allait produire de spectaculaires résultats, qu'on pourrait ainsi réconcilier la performance avec l'économie. Hélas, après un certain délai, les

maires ont bien été obligés de constater et d'enregistrer le résultat, c'est-à-dire, la lourdeur administrative d'un millefeuille confus et inextricable, des réalisations plus onéreuses qu'autrefois, un déficit démocratique important par une réduction du contrôle de la gestion publique et pour finir, une diminution drastique des dotations de l'État consécutive aux dépenses exorbitantes.

Aujourd'hui, il n'est plus possible de leurrer les responsables municipaux ou de spéculer sur leurs différences de couleur politique pour obtenir leur adhésion. Aujourd'hui, il s'est constitué dans les faits, un véritable parti de tous les maires de France, quelle que soit leur couleur politique : ils veulent qu'on leur restitue l'intégralité de leur autonomie, non seulement pour eux-mêmes mais plus encore, pour la population qu'ils représentent. Plus que jamais l'ensemble des maires sait qu'il n'y pas de véritable démocratie sans décentralisation, sans démocratie communale de proximité, sans contrôle facile de la gestion publique.

La pandémie qui vient de nous frapper depuis plusieurs mois, a démontré d'une manière incontestable que les instances de solidarité sont celles qui se situent au niveau les plus proches de la population. Certes cette épidémie mondiale a montré la nécessité d'une plus grande solidarité internationale et européenne. Mais en même temps, elle a fourni la preuve que dans l'urgence les secours qui ont bien fonctionné, émanaient des structures de proximité et qu'il était urgent de réduire les lourdeurs bureaucratiques de l'État et la dilution des responsabilités dans les territoires.

Ces événements ajoutés à la lucidité des maires permettent de comprendre pour quelle raison, le pouvoir politique semble avoir découvert l'importance des territoires et des communes qui les composent. Et cela d'autant plus que l'ensemble des communes représentent beaucoup d'électeurs !

Il importe maintenant que cette soudaine lucidité ait un caractère durable et survive aux prochaines échéances électorales. En matière de preuve immédiate de sincérité, le gouvernement pourrait prendre deux dispositions à caractère particulièrement significatif :

• d'abord, le rétablissement pour toutes les communes du droit de percevoir la taxe d'habitation et cela pour deux raisons : la première raison, est que cette taxe d'habitation est la ressource principale qui permet d'assurer l'autonomie des communes d'une part et le contrôle facile de la population de leur contribution financière d'autre part. La deuxième raison est que ce cadeau fait aux populations, est un cadeau avec de l'argent qui n'est pas celui de l'État. Faire des cadeaux avec l'argent qui ne vous appartient pas, n'est pas très élégant ! Par ailleurs ce que les contribuables ne paient pas aux communes, ils seront bien obligés de le payer à l'État mais sans possibilité de contrôle.

• la deuxième disposition à prendre, est le droit pour les responsables des collectivités locales d'être candidat aux élections parlementaires. Certes on comprend très bien que l'État souhaite avoir en face de lui des députés et des sénateurs d'autant plus dociles qu'ils sont inexpérimentés, plutôt que des maires qui ont l'habitude de la gestion publique. Mais les populations ont besoin d'avoir des maires qui soient à la fois les garants de l'autonomie des communes et en même temps, des représentants expérimentés et non facilement malléables au niveau de la gestion nationale.

La verticalité convient aux fonctions régaliennes de l'État : la sécurité extérieure et intérieure, la justice et la diplomatie. Pour le reste, il importe que la confiance soit accordée aux communautés intermédiaires et tout particulièrement aux communes, cellules de base sans lesquelles la démocratie n'est qu'un leurre.

On a beau proclamé tous les jours très fort, les valeurs de la République, s'il n'y a pas de rétablissement du pouvoir décentralisé des communes dans la diversité de leurs territoires, toutes les formules seront toutes plus creuses les unes que les autres !

Marylène Peyrard
Maire de Montéleger

MAIRIE DE MONTÉLÉGER

4 cours des Platanes
26760 Montéleger

04 75 59 50 18

mairie@monteleger.fr

Accueil physique
tous les matins de 8h à 12h

Accueil téléphonique
de 8h à 12h et 13h30 à 16h
sauf les lundis et mercredis après-midi

LE CONSEIL MUNICIPAL



PEYRARD Marylène

Maire
Retraîtée, Inspecteur Divisionnaire DGFIP
📍 Les Terrasses



FONTAINE Jean-Paul

1^{er} adjoint
Retraîté, Éducation Nationale
📍 Rue des Écoles



MOLLARD Stéphanie

2^{ème} adjoint
Éducatrice
📍 Chemin des Tilleuls



VANDERMOERE Francis

3^{ème} adjoint
Retraîté, Enseignements Technologiques
📍 Chemin des Sivassières



CHAMPEY Valérie

4^{ème} adjoint
Conseillère en immobilier
📍 Rue des Écoles



BLACHE Alain

5^{ème} adjoint Conseiller Client
📍 Impasse des Vergnats



VIAL Angélique

Conseillère
Infirmière Libérale
📍 Chemin de Zodinon



FALETTI Jean

Conseiller
Retraîté, Chef d'Entreprise
📍 Route de Périon



THOLOMET Michelle

Conseillère
Retraîtée, Responsable Ressources Humaines
📍 Chemin de Laye



IROLLA Philippe

Conseiller
Retraîté, Contremaître
📍 Les Hautinières



DEL BARRIO Martine

Conseillère
Retraîtée, Responsable Ressources Humaines
📍 Chemin des Sivassières



CLUZEL André

Conseiller
Retraîté, Directeur Adjoint Médico Social
📍 Rue des Jardins



MILLAT-BILLEBAUD Gaëlle

Conseillère
Chargée de Projet
📍 Chemin des Sivassières



GENDRON Mathias

Conseiller
Ingénieur Territorial
📍 Chemin de Perrin



BARNASSON Nathalie

Conseillère
Agent immobilier
📍 Chemin de Beauvert



MAYAUD Benoit

Conseiller
Étudiant
📍 Route de Vicherolles



FALCHERO-MONTES Anne

Conseillère
Attachée Territoriale
📍 Le Beaulieu



CHOPARD Ghislain

Conseiller
Directeur commercial
📍 Route de Périon



BLACHE Aurore

Conseillère
Architecte HMON-NP
📍 Chemin des Eaux



SAROUL Gilles

Conseiller suppléant
Secrétaire Général
📍 Chemin des Sivassières



JULIEN Danielle

Conseillère suppléante
Retraîtée, Directrice Médico Social
📍 Les Ménéstrels

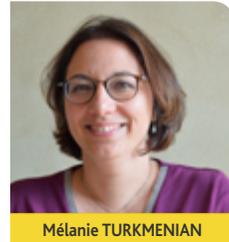
LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX



Nous vous informons de l'ouverture de votre Bureau de Poste dans les locaux de la Mairie dans les prochaines semaines.



Personnel administratif



Mélanie TURKMENIAN

Secrétaire de Mairie



Sylvie LEURQUIN

Assistante de gestion comptable et ressources humaines



Corinne LEOST

Agent administratif polyvalent



Nathalie MOLLARD

Agent administratif polyvalent



Service technique



Pierre-Yves CANET

Agent technique polyvalent



Sébastien OLLIER

Agent technique polyvalent



Jean-Philippe LAHOUSSE

Agent technique polyvalent

Service périscolaire



Denise DECUJIS

Coordinatrice régisseuse



Mireille BARNASSON

ATSEM



Christiane LOPEZ

ATSEM



Bernadette CERQUEIRA

Service cantine



Agnès GARCIA

Agent d'entretien Cantine et Garderie



Marion FRANCESCHINI

Agent d'entretien Cantine et Garderie

ÉQUIPE COMMISSION COMMUNICATION



La Commission Communication de ce nouveau mandat, composée d'élus et de bénévoles, est heureuse de pouvoir se remettre à l'ouvrage pour vous proposer ce bulletin municipal. Un bulletin modifié dans sa présentation, qui a pour objectif de s'inviter à votre domicile pour vous remémorer et vous permettre de conserver un souvenir des manifestations qui se sont déroulées sur notre commune ; de vous informer des travaux en cours, achevés ou en projet ; de partager avec vous quelques articles proposés par les associations très actives de notre village : de vous présenter l'agenda des futures manifestations. Bref, il est le reflet de la vie de notre village.

La commission de Communication a également décidé de faire évoluer son site internet afin de le rendre plus convivial et plus ludique. Ce travail qui demande du temps est actuellement en cours de réalisation.

Nous invitons tous les Montélégeois à prendre part à ces évolutions, en nous proposant vos souhaits, vos attentes. C'est pourquoi nous consacrons une page dans notre bulletin, appelée « **Le Petit Journal Des Montélé'Joie** » où vous pourrez découvrir des articles, recettes, trucs et astuces, témoignages que vous voudrez bien nous faire parvenir par e-mail ou directement dans la boîte aux lettres de la mairie. mairie@monteleger.fr

4 cours des platanes 26760 Montéléger

La commission de Communication se réunira pour accueillir vos propositions et si possible donner vie à votre projet.

La Commission de Communication



Valérie Champey - 4^{ème} adjoint



Martine Del Barrio - Conseillère



Stéphanie Mollard - 2^{ème} adjoint



Michelle Tholomet - Conseillère



Francis Vandermoere - 3^{ème} adjoint



Claudine Blache - Membre bénévole

COMMISSIONS ANIMATION

Présidente : Marylène Peyrard
Vice-Présidente : Stéphanie Mollard
Membres : Nathalie Barnasson, Aurore Blache, Valérie Champey, Martine Del Barrio, Michelle Tholomet, Angélique Vial

COMMISSION APPEL D'OFFRE

Présidente : Marylène Peyrard
Membres : Alain Blache, Jean Faletto, Jean-Paul Fontaine
Suppléants : Valérie Champey, Stéphanie Mollard, Francis Vandermoere

COMMISSION BÂTIMENTS, ESPACES VERTS, ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX

Présidente : Marylène Peyrard
Vice-Président : Alain Blache
Membres : Aurore Blache, André Cluzel, Jean Faletto, Philippe Irolla, Benoit Mayaud, Gaëlle Millat Billebaud, Francis Vandermoere

COMMISSION COMMUNICATION

Présidente : Marylène Peyrard
Vice-Présidente : Valérie Champey
Membres : Martine Del Barrio, Stéphanie Mollard, Michelle Tholomet, Francis Vandermoere

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Présidente : Marylène Peyrard
Membres : En attente Instruction Dgfp

COMMISSION ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Présidente : Marylène Peyrard
Vice-Président : Francis Vandermoere
Membres : Alain Blache, Anne Falchero, Philippe Irolla, Mathias Gendron

LES COMMISSIONS en détail

COMMISSION FINANCES

Présidente : Marylène Peyrard
Membres : Alain Blache, Valérie Champey, Jean Faletto, Jean-Paul Fontaine, Francis Vandermoere

COMMISSION JEUNESSE

Présidente : Marylène Peyrard
Vice-Président : Jean-Paul Fontaine
Membres : Nathalie Barnasson, André Cluzel, Gaëlle Millat Billebaud

COMMISSION SECURITE

Présidente : Marylène Peyrard
Vice-Président : Francis Vandermoere
Membres : Alain Blache, Valérie Champey, Anne Falchero, Philippe Irolla, Jean-Paul Fontaine, Benoit Mayaud, Stéphanie Mollard

COMMISSION URBANISME

Présidente : Marylène Peyrard
Vice-Président : Jean-Paul Fontaine
Membres : Alain Blache, Aurore Blache, Jean Faletto, Mathias Gendron, Benoit Mayaud, Gaëlle Millat Billebaud

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE

Présidente : Marylène Peyrard
Vice-Présidente : Stéphanie Mollard
Membres : Valérie Champey, Michelle Tholomet, Angélique Vial

COMMISSION VOIRIES ET RESEAUX

Présidente : Marylène Peyrard
Vice-Président : Alain Blache
Membres : Ghislain Chopard, Anne Falchero, Jean Faletto, Mathias Gendron, Philippe Irolla, Benoit Mayaud, Gaëlle Millat Billebaud, Francis Vandermoere



CCAS

La gestion de la crise sanitaire : la mairie sur le terrain

Le CCAS et ses représentants

Présidente : Marylène Peyrard
Vice-Présidente : Stéphanie Mollard
Membres élus : André Cluzel, Martine Del Barrio, Michelle Tholomet, Angélique Vial
Membres bénévoles : Mireille Fontaine, Danielle Julien, Michèle Mollard, Éliane Oostendorp, Nicole Pomet, Marie-France Praly, Martine Trouilloud

Les missions du CCAS

(Centre Communal d'Action Sociale)

Le CCAS est un lieu d'accueil, d'écoute, de soutien et d'orientation pour toute personne en difficulté, dans la confiance et en toute discrétion.

Tous les dossiers constitués (aide ménagère, allocations diverses, placement des personnes atteintes d'un handicap...) sont validés en commission administrative pour avis puis transmis aux partenaires institutionnels (services de l'État, du Département) qui statuent.

Les principaux domaines de compétence et d'intervention du CCAS de Montéleger sont :

- la famille
- la petite enfance
- le 3^{ème} âge (faciliter la vie du 3^{ème} âge, grâce à la téléassistance, le service d'aides ménagères, le portage de repas à domicile, les colis de Noël et repas des séniors.)
- l'action sociale et l'insertion.

Face à l'épidémie de covid19, une cellule de crise a été mise en place par le maire avec les futurs adjoints et conseillers pour faire face à cette situation exceptionnelle. Cette crise a montré que la gestion de l'épidémie passait par des réponses locales et de proximité.



Dès le 17 mars, les dispositions pour faire fonctionner tous les services ont été prises. Une équipe de bénévoles s'est mobilisée en contactant les seniors, les personnes les plus fragilisées, vulnérables ou seules sur la commune.

Très rapidement des masques en tissus réalisés par l'association de la couture et par des couturières bénévoles ont été distribués aux habitants de la commune. Nous remercions chaleureusement toutes ces couturières pour leur réactivité et leur engagement de solidarité.

Parallèlement la commune avait commandé des masques lavables et réutilisables que les Montélegeois sont venus récupérer lors de permanences assurées par les élus et des bénévoles.

Ainsi tous les Montélegeois ont été équipés avant la fin du déconfinement.



Début juillet, la nouvelle équipe du CCAS s'est réunie pour répondre aux besoins de la population. Les services du CCAS s'adressent à l'ensemble des Montélegeois : familles, jeunes, seniors, personnes handicapées ou en difficultés. Service de proximité, le CCAS tente de leur apporter une aide, tant sur le plan financier que sur le plan humain.



Prochainement les membres du CCAS apporteront leur soutien aux virades de l'espoir qui auront lieu le dimanche 27 septembre au domaine de Lorient.

Stéphanie Mollard
2^{ème} adjointe



IME ADAPEI

Les Colombes déménagent à Valence

L'IME Adapei26-Montéleger a déménagé dans ses nouveaux locaux situés sur le Plateau de Lautagne à Valence. Initialement prévu en mai 2020, le déménagement s'est déroulé au mois d'août et les enfants ont fait leur rentrée dans les nouveaux locaux de Valence.

Malheureusement la grande fête prévue en avril dernier pour marquer « l'envol des Colombes » n'a pas pu se tenir en raison du confinement. Cela aurait été l'occasion de réunir les enfants, les familles, les élus de la commune et les voisins du quartier Périon.. L'IME a donc déménagé en toute discrétion...

Les enfants de la classe externalisée de l'école primaire ont fait leur rentrée à l'école de Montéleger ! Ce dispositif d'inclusion sociale et scolaire initié il y a plus de 10 ans reste inchangé. Le partenariat de l'Adapei26 avec la commune et l'Éducation Nationale se poursuit bien évidemment pour le plus grand plaisir des élèves de l'IME et leurs parents.

De plus, l'IME a souhaité maintenir une représentation de la commune de Montéleger au sein de son Conseil de la Vie Sociale au titre de la classe externalisée toujours présente sur la commune.

L'IME Adapei26 « Les Colombes » va laisser place à un nouvel espace de vie quartier Périon après 50 ans de fonctionnement au service des enfants en situation de Handicap. Le futur propriétaire devrait prochainement lancer les opérations destinées à la construction d'un projet immobilier.

Le directeur, M. Rodrigue CHABRERAT

À l'Abri du Château - 3^{ème} trimestre 2020



ÉCOLE

du nouveau à la cantine, miam !



Je tiens tout d'abord à rendre hommage à l'ensemble de l'équipe pédagogique et au personnel du service périscolaire pour leur engagement et leur investissement auprès de la Municipalité durant toute la crise sanitaire.

Dès le début nous avons pu anticiper sur l'achat du matériel et produits indispensables afin de répondre au protocole de 60 pages qui nous a été adressé par l'Éducation Nationale (thermomètres, masques ou visières, produits désinfectants).

La mise en place d'entrées différentes pour chaque classe a permis d'isoler les 5 groupes, chaque enseignante prenant soin que chaque élève se lave les mains au gel hydro alcoolique avant de rejoindre sa place.

L'organisation des classes nous imposait une surface de 4m² par enfant, et 12 élèves par classe. Faute de place l'équipe pédagogique s'est donc orientée sur deux groupes : lundi et mardi pour les uns et jeudi et vendredi pour les autres.

Les enseignantes ont également adressé par e-mail les devoirs à chaque élève non présent, ont fait preuve d'ingéniosité et elles ont jonglé avec beaucoup d'idées pour animer des effectifs réduits mais motivés.

La garderie périscolaire été ouverte aux heures habituelles ce qui a nécessité une

grande disponibilité du personnel périscolaire avec un nettoyage méticuleux des salles, mais aussi de toutes les zones de contact pour les enfants.

L'accueil cantine a été assurée avec repas froids préparés par chaque famille pris en classe ou en plein air en respectant les groupes. Merci aussi aux 6 agents du périscolaire pour leur disponibilité et leur ingéniosité afin que tout se passe bien. À noter que 90 élèves sur 130 sont revenus en classe dès la réouverture de l'école.



Ce dispositif inédit a pu fonctionner grâce à la collaboration étroite qui existe depuis longtemps entre l'équipe enseignante et la municipalité.

Pour la cantine nous avons changé de prestataire et allons fonctionner avec un 1/2 self avant les travaux d'agrandissement pour la rentrée 2021.

Des nouveautés pour la rentrée de septembre !

- Le prestataire de la cantine change et un demi-self sera mis en place afin de mieux recevoir les enfants et ainsi les rendre acteurs dans la lutte contre le gaspillage alimentaire, en leur offrant un meilleur accueil avant des travaux d'agrandissement que nous espérons pour la rentrée 2021.

- La municipalité renouvelle pour cette année encore la prise en charge d'une animation sportive et de la poursuite de l'animation culturelle « la fresque ».

Jean-Paul FONTAINE
1^{er} Adjoint

Responsable des affaires scolaires

REMISE DES DICTIONNAIRES

La remise des dictionnaires pour les élèves de cm2 partant au collège n'a pas pu se faire avec les parents, aussi nous avons fait une remise à l'école en présence des maîtresses. Chaque parent a pu recevoir une photo souvenir.

Pour leur rentrée en 6^{ème}, vingt élèves de CM2 ont reçu un dictionnaire.

Jeudi à l'école de Montéléger, Marylène Peyrard, Maire, et Jean-Paul Fontaine, 1^{er} adjoint, ont remis aux élèves de CM2 un dictionnaire français et un dictionnaire anglais pour leur prochaine rentrée en 6^{ème}. Après quelques mots de félicitations et d'encouragement pour ces futurs collégiens, chacun a reçu ses dictionnaires en présence de l'institutrice, Laurence Jacquemet, et de la directrice de l'école, Sonia Damey. Il est certain que ces enfants feront bon usage de leur ouvrage et s'y référeront souvent durant leur scolarité.

(Article paru dans le Dauphiné Libéré)



URBANISME

Fidèles à notre engagement, nous restons très attentifs à l'urbanisation de notre commune. Malgré des propositions toujours plus attractives les unes que les autres, nous tenons à éviter une urbanisation intensive, afin de conserver dans notre village les qualités attendues lorsque l'on fait le choix d'habiter à la campagne.

Pour cela, nous devons bien évidemment respecter le règlement de notre PLU en considérant avec attention les différentes zones, le nombre de maisons à l'hectare en tenant compte toutefois du profil du terrain.

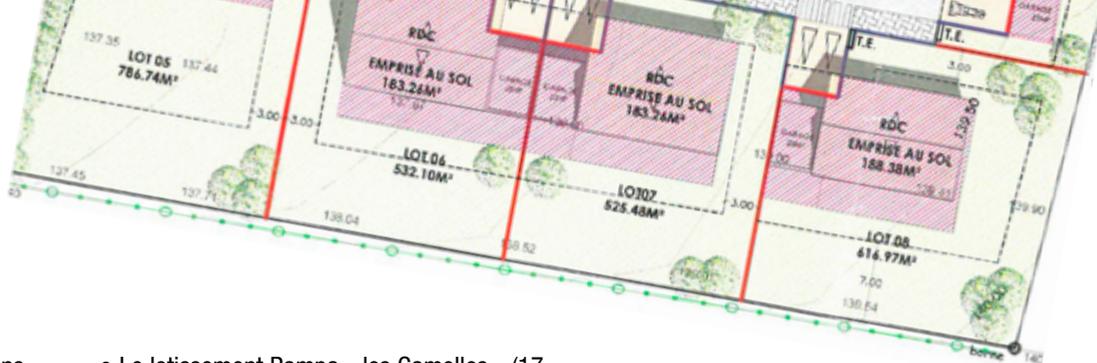
Cela nous oblige à envisager parfois des modifications, avec l'aide des services de l'agglomération.

Deux modifications sont en cours :

- l'aménagement de l'IME des colombes par la société DAI
- la côte des Monédières sur le terrain Rousillon.

Les travaux en cours :

- Le lotissement St Amand se termine avec la réalisation des 2 Bastides.
- Le permis d'aménager du lotissement Tolzian a été accepté par les services de l'état.
- La résidence « service pour personnes âgées » devrait être en partie opérationnelle à la fin de l'année.
- L'Envol des Colombes est en cours d'instruction, 30 logements sont prévus avec 26 maisons individuelles et 4 logements collectifs.



- Le lotissement Rampa « les Gamelles » (17 maisons) devrait être commercialisé d'ici peu.

Le service urbanisme de la mairie reste bien évidemment à votre disposition pour tous projets de construction, d'aménagement ou de transformation afin de vous orienter au mieux sur les démarches administratives. Il est conseillé de prendre rendez-vous.

À ce jour nous avons traité depuis le 1^{er} janvier :

- 17 CU (certificat d'urbanisme).
- 27 DP (déclaration préalable)
- 5 PC ou PA (permis de construire ou permis d'aménager)

À réception de votre projet, nous transmettons au service instructeur de l'agglomération le Cerfa correspondant accompagné du dossier.

Jean Paul Fontaine
1^{er} adjoint
En charge de l'urbanisme



MAIRIE ET SALLE POLIGNY

C'est tout beau tout neuf !

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle
Marylène Peyrard, Maire de Montéléger,
et le Conseil Municipal
sont contraints d'annuler
**l'INAUGURATION DE LA MAIRIE
ET DE LA SALLE POLIGNY**
prévue courant Octobre.

Une Mairie chaleureuse, plus accessible et moderne. Peu remaniée depuis de nombreuses années, notre Mairie avait besoin d'être rénovée. Les conditions d'accessibilité n'étaient pas appropriées, l'isolation phonique et énergétique nécessitaient d'importantes améliorations, les bureaux étaient exigus et il était nécessaire d'envisager de grosses améliorations pour faciliter le travail et l'accomplissement des missions de service public. Après 18 mois de travaux environ, la Mairie de Montéléger fait peau neuve et vous accueille avec plaisir dans ses nouveaux locaux depuis mai dernier.



AMBROISIE

La reconnaître

Plants de 15 cm à 1 m de hauteur s'étalant en forme de buisson



Fleurs mâles sur de longs épis



Tige velue et rougeâtre, contrairement à l'armoise qui n'a pas de poil



Feuille profondément découpée, du même vert des 2 côtés, inodore, contrairement à l'armoise



AMBROISIE & FRELON ASIATIQUE

Vigilance de vigueur

LE FRELON ASIATIQUE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Le frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*) est classé comme espèce exotique envahissante. Il a un impact fort sur la biodiversité en raison de la prédation qu'il exerce sur de nombreux insectes, dont les abeilles. Il représente aussi une menace pour la santé publique.

En été, chaque colonie construit un nid de grande taille, généralement à la cime des arbres. En fin d'automne de nombreuses futures reines quittent le nid. Il faut les trouver et les détruire pour éviter la création de nouveaux nids, l'année suivante.

Le frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme, sauf quand la colonie est dérangée. Il est alors particulièrement dangereux. C'est pourquoi les nids doivent être détruits par des spécialistes.

Pour lutter contre le frelon asiatique, apprenez à le reconnaître et SIGNALEZ SA PRÉSENCE !

DISTINGUER LE FRELON ASIATIQUE DU FRELON EUROPÉEN

Frelon européen - Vespa Crabro

Frelon asiatique - Vespa Velutina

Tête rousse et visage jaune

Tête noire et visage orangé

Thorax noir

Thorax noir et roux

Pattes rousses

Extrémité des pattes jaune

Abdomen noir avec une large bande orangée

Abdomen jaune avec des dessins noirs

SIGNALEZ SA PRÉSENCE !

Toute personne suspectant la présence du frelon asiatique (nids ou individus) sur une zone est invitée à en faire le signalement :

Sur le site internet : www.frelonsasiatiques.fr

En téléchargeant l'application mobile : Frelon Asiatique



Pour plus d'informations : www.frelonsasiatiques.fr

JE N'UTILISE PAS ENCORE LES TOILETTES

SOIS UN POTE, RAMASSE MA CROTTE !

CHORALE CANTAVIOURE

Le chœur qui parle...

Quel manque, tout ce temps à la maison durant le confinement, sans répétitions, sans concerts, sans ces rencontres initialement prévues avec d'autres chorales !.... Lorsque nous avons réalisé que même le rendez-vous si attendu avec nos " amis du ch'nord " n'aurait pas lieu, cela nous a profondément touchés.

Les membres du Conseil d'Administration, communiquant par visioconférence, ont été contraints de reporter à l'année à venir l'ensemble des manifestations prévues et non réalisées durant la période de confinement. Les nouvelles dates retenues ont été choisies en fonction de la disponibilité des salles.

Ainsi, le 23^e WEEK-END CHANTANT (stage chant choral) initialement prévu les 4 et 5 avril aura lieu les 17 et 18 octobre 2020 à ALLEX (salle polyvalente) sous la direction de Jacky Locks accompagné au piano par Norbert Paul. On peut toujours s'inscrire si ce n'était déjà fait pour avril (tarifs inchangés).

Renseignements

au 06 59 08 92 32 ou au 06 18 98 53 28.

La reprise des répétitions est prévue le 9 septembre 2020, 20h30, salle des fêtes (Espace Cathelin) de Montéléger.

Des projets, bien sûr !....Les voici :

- Accompagnement chant par la Cantavioure de la célèbre Pastorale des santons de Provence interprétée par nos amis Crestois le 13 décembre à CREST (Salle des Moulinaiges).
- Déplacement de la chorale à Obernai (Alsace)

les 28 et 29 novembre pour participer à ce même type de manifestation joué par le même groupe.

- Loto de "renflouement " le 6 février (salle restant à définir). 24^e WEEK-END CHANTANT dirigé par Marc André Caron, chef de chœur canadien de renom les 27 et 28 mars prochains (salle restant à définir).
- Accompagnement d'Amaury Vassili (chanteur ayant représenté la France à l'Eurovision en 2011) pour sa prestation en public le 18 septembre 2021 à Portes-lès-Valence (salle Cristal).

À Cantavioure, nous essayons, comme le dirait Emmanuel Moire, "d'être à la hauteur" de notre mission : "aider le temps d'un chant ". Deux minutes d'espérance, c'est bien peu face à un virus. Mais si petite que soit notre contribution, il faut s'en saisir. Le chant est une joie pour nous. La communiquer rend notre bonheur plus grand.



Toute personne intéressée par cette activité est invitée à nous rejoindre à l'occasion d'une de nos répétitions du mercredi ou à prendre contact avec le président de Cantavioure Hervé Gogail (06 11 26 18 14) ou sa chargée de communication Nelly Rey (06 12 33 19 17).



CLUB DE L'ESPÉRANCE

Le Président Camille Blache et les membres du bureau du Club de l'Espérance se sont réunis le 6 juillet pour programmer la reprise des activités à la rentrée de septembre.

La date du **7 septembre** a été retenue, pour une nouvelle rencontre du bureau afin de décider de l'ouverture du Club les jeudis après-midi et de la validation des différentes manifestations prévues au calendrier, tout en espérant que la situation sanitaire se soit améliorée d'ici là.

Le Club a fermé ses portes le 19 mars. Aussi, pour marquer cette réouverture tant attendue, les adhérents se retrouveront au restaurant « La Truite du Père Eugène », le **jeudi 10 septembre** à 12 h pour partager un repas amical.

Le Président

Camille BLACHE



Composition du bureau :

Président : Camille BLACHE, Vice-Président : Jean Pierre COTTIN // Secrétaire : Michelle THOLOMET, secrétaire adjoint : Georges AUGIER // Trésorier : Georges THOLOMET, Trésorier adjoint : Marcel ROUSSET // Membres : Viviane PELURSON, Jeanine PUAUX, Renée RAVET, Françoise REBOULLET, Jeannette TAREL, Maurice SOUCHE(absent)

COUTURE

La reprise !

Les rencontres hebdomadaires du groupe des passionnées de "travaux d'aiguilles" recommenceront le mercredi 2 septembre.

Elles exécutent librement, broderies, tricot, patchworks, sacs... dans la bonne humeur.

Les cours de couture débuteront le mardi 15 septembre.

Les cours restent le mardi soir de 19 h à 21 h et le jeudi de 9 h à 11 h ou de 14 h à 16 h.

Ces séances, à petit effectif (5 personnes maximum), sont destinées à des personnes débutantes ou confirmées. Une animatrice diplômée dispense un apprentissage progressif et individualisé pour confectionner des vêtements de femmes et d'enfants ou d'autres ouvrages de notre choix.

Pour cette rentrée de septembre, nous disposons de 4 PLACES VACANTES pour le jeudi.

Les personnes intéressées par ces cours peuvent prendre contact avec la présidente, Chantal TAREL au 06 20 53 13 67.



MONBEAUJARDIN

Circuit court engagé

Pendant le confinement, **Pierre Grall**, animateur de l'Amap Monbeaujardin de Montléger (circuit court de légumes, pain et fromages), s'est engagé très fortement avec le Conseil d'animation et les consomm'acteurs de l'association pour trouver des solutions aux problèmes posés par le Covid : livrer avec des masques, changer vers un lieu de livraison plus vaste : le Gaec Chatenet à Beaumont, allonger les plages horaires, service réalisé par des bénévoles et par le maraîcher, informer et rassurer les adhérents, etc.

Les consomm'acteurs ont tenu à témoigner mardi 1^{er} juillet leur gratitude à leur animateur ainsi qu'à **Bruno et Pascale Valette** du Gaec Chatenet qui nous ont accueilli dans leur ferme ce printemps. Ils ont remis à Bruno et Pascale un chèque cadeau qui leur permettra de choisir une ou plusieurs belles photos dans le catalogue de Pierre qui réinvestit en effet son activité de photographe à Montléger : <http://www.grall-photographe.fr/>

• Reprise des livraisons Amap Monbeaujardin

(circuit court à Montléger) le 11 septembre,

• Inscriptions ouvertes pour la prochaine saison (septembre 2020 à mars 2021) sur le site : monbeaujardin.rezocal.com.

• Assemblée générale le mardi 1^{er} septembre à 20 h 30 à la maison des associations de Beaumont les Valence.

Pour toute information contactez nous : monbeaujardin26@bbox.fr ou 06 06 49 83 17



Remerciements de l'AMAP Monbeaujardin à ses animateurs pour leur action pendant le confinement

LE PETIT JOURNAL DES MONTÉLÉ' JOIE

TOUJOURS EN LIEN AVEC VOTRE VILLAGE

LES 3 VERTUS DE LA MENTHE QUE VOUS NE CONNAISSEZ PAS !

La menthe est une de mes plantes préférées. Je l'adore depuis que ma grand-mère me faisait de bons thés à la menthe pendant mon enfance. Cette plante, très facile à cultiver, contient 3 vertus secrètes. Cette petite plante verte est un concentré de bienfaits pour la santé mais pas seulement !

1. POUR MIEUX DIGÉRER

Si la menthe contient une grande quantité de vitamine C et de fer, elle possède surtout des vertus digestives et stimulantes. Plus précisément, elle permet d'apaiser les maux de ventre et soigner efficacement les troubles digestifs. Je l'utilise donc régulièrement en cuisine pour prévenir d'éventuels troubles digestifs :

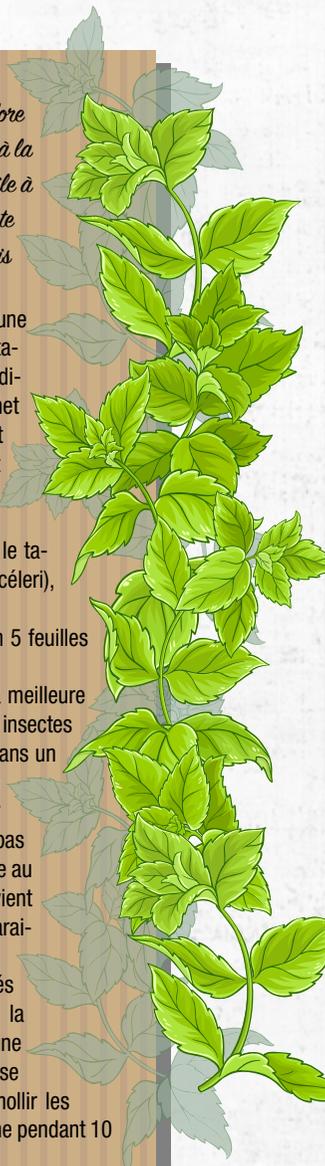
- quelques feuilles ciselées dans des plats comme le taboulé ou la soupe de légumes (tomates, courgettes, céleri),
- dans des salades de tomates ou de fruits,
- après le repas, dans une infusion maison (environ 5 feuilles dans de l'eau bouillante)

2. CONTRE LES INSECTES

La menthe est aussi la meilleure ennemie des petits insectes qui redoutent par-dessus tout de croiser sa route. Dans un potager, notre chère petite plante verte éloigne les fourmis. Et si on l'utilise en infusion à pulvériser sur les feuilles de différentes plantes, elle ne se gêne pas pour éloigner les pucerons. Enfin, si elle est appliquée au niveau des ouvertures de votre habitation, elle devient une barrière infranchissable pour les moustiques et araignées !

3. POUR SOULAGER UNE PIQÛRE

Les propriétés antitoxiques de la menthe sont reconnues pour éliminer le venin d'une piqûre d'insecte. On l'utilise alors comme compresse pour soulager la douleur. Pour cela, il suffit de ramollir les feuilles dans de l'eau tiède. Puis, posez un cataplasme pendant 10 minutes. Et voilà, fini les démangeoisons.



LA RECETTE D'ODETTE

En sillonnant la Drôme et l'Isère, où les noyers font partie du paysage local, une cliente m'a accueilli avec un petit verre de son succulent vin de noix. Elle m'a généreusement transmis sa recette que je veux à mon tour vous faire partager. Assurément, vous ne serez pas déçu ! Valérie

Ingrédients

- 20 noix
- 3 litres ½ de vin rouge 13°
- 1 kg de sucre
- 1 bâton de Vanille
- 1 orange
- ½ litre d'eau de vie

Faire macérer 40 jours les noix coupées en morceaux dans l'eau de vie. Filtrer. Ajouter le vin, le sucre, l'orange, la vanille et laisser le tout dans une bombonne (sans temps précis). Filtrer et mettre en bouteille. Régalez-vous...

LA RECETTE DE MIREILLE

Ingrédients

- 1 épaule d'agneau de la Drôme
- 2 cuillères à soupe de cumin en poudre
- fleur de sel
- poivre
- 3 tomates bien mûres

La veille ou le matin pour le soir, enduire l'épaule d'agneau avec de l'huile d'olive, la fleur de sel, le poivre et le cumin. Bien masser la viande. Préchauffer le four à 180 °C. Enfourner l'agneau 20 minutes pour le faire dorer. Ajouter un verre d'eau dans le plat et les tomates coupées e, dés et baisser la température à 120 °C. Poursuivez la cuisson entre 2 h 30 et 3 h en arrosant régulièrement la viande avec le jus de cuisson. La viande doit être très tendre, elle doit pouvoir se couper à la cuillère



LE PETIT JOURNAL DES MONTÉLÉ' JOIE

TOUJOURS EN LIEN AVEC VOTRE VILLAGE

DES TALENTS DANS NOTRE VILLAGE !

Un conteur s'invite dans notre nouvelle page dédiée au Montélégeois...

OÙ ALLONS NOUS ?

D'après un fait vécu le 2 aout 2018

Assis, serein, sur un banc de bois clair
Époux d'une rivière ombragée,
Mon regard vogue d'un papillon à un autre.
Un lézard traverse le chemin de cailloux
Puis s'arrête, observe le mètre d'herbe
Et repart en se fauflant lestement.
Un trait bleu lumineux porté par des ailes
Se pose sur une feuille
puis rejoint dans une danse
Tout en douceur sa jeune amie libellule.
L'air sain emplit mes poumons.
La fraîcheur de l'eau calme mon esprit.
Tant de couleurs me sont offertes,
Sans effort et en toute gratuité.



Quatre enfants arrivent sur ma gauche

Le premier répond négligemment
à mon bonjour

Le deuxième et le troisième me voient
et passent leur chemin sans sourciller

Le quatrième susurre un timide bonjour

La troupe addictive au téléphone portable
n'a pas esquissé le plus minable des sourires.

La troupe en file indienne
a marché au pas cadencé, la tête droite
axée sur l'écran de loisir magique.

Pas la moindre attention à un autre évènement,
pas même un rictus de vie...rien... rien d'hu-
main.

Quatre personnes déshumanisées,
lobotomisées, automatisées
ont oublié la quiétude de l'eau
porteuse du bien nécessaire à nos vies.

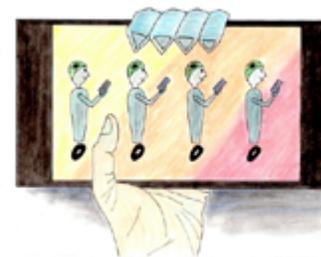
Quatre personnes déshumanisées,
lobotomisées, automatisées
ont snobé la beauté des animaux
nécessaire à notre équilibre naturel.



Demain ces quatre robots
marcheront dans leurs détritrus.

Après demain ils avanceront difficilement
dans la déchetterie
du spectacle de leurs vies.

Et dans quelques temps
ils mourront étouffés dans leurs excréments,
toujours les yeux rivés sur leurs écrans.



Pour quelques « vies » gagnées
aux jeux de leurs téléphones,
ils auront perdu la leur.

Mais pour nos marchands
créateurs du consumérisme
et de l'aliénation des cerveaux
ce sera encore une victoire facile.



Ah oui, j'allais omettre de vous dire
que la maman des 4 enfants
m'a adressé un beau et chaleureux sourire.

Sa tête baissée et ses épaules basses
montraient son accablement.

Elle avait dû laisser ou oublier
son téléphone à la maison ...
ou comprendre enfin la supercherie ?

FOOTBALL

L'ESB peaufine son organisation pour la saison à venir

L'ES BEAUMONTELEGER est prête pour débiter la saison 2020-2021 du bon pied. Pour se faire, le club a décidé de renouveler sa confiance à **Maxime Ogier** comme responsable seniors et entraîneur du groupe 1, le duo **Nicolas Lopes** et **David Rabatel** sera chargé du groupe 2 tandis que **Romain Perottino** sera l'entraîneur du groupe 3, qui vient fraîchement d'être créé. En effet suite à un nouveau mercato bien fourni le club a créé pour la première fois une équipe 3 !

Maxime Ogier se satisfait de cet engouement : « *Je suis très heureux de voir que le projet débuté la saison passée suit son cours de belle manière. Les résultats de l'équipe fanion la saison dernière et la bonne ambiance lors des rencontres dominicales rendent le club attractif. J'ajoute à cela aussi une vraie envie de réussir sportivement et de continuer à faire évoluer le club. J'espère sincèrement voir encore de nombreux supporters la saison prochaine pour encourager toutes nos équipes rouges et blanches !* ».

Après les vacances de juillet, les entraînements devraient reprendre en Août, puis les premiers matchs de coupe de France en espérant que ce programme ne soit pas perturbé par la crise sanitaire actuelle.

Pour les jeunes, le staff est au complet, toutes les catégories étant pourvues en éducateurs. Malheureusement la saison s'est achevée en mars et la reprise des entraînements ne pourra se faire au plus tôt que début septembre, si les conditions sanitaires le permettent.



De gauche à droite : M. Ogier, N. Lopes, D. Rabatel, R. Perottino

Mail : esbeaumonteleger@gmail.com

Shop : <http://esb.ntshop.fr>

 [beaumonteleger/](https://www.facebook.com/beaumonteleger/)

TENNIS

des nouveautés

C'est dans un contexte un peu particulier que la saison 2019/2020 s'est terminée : les tournois engagés avant le confinement ont dû être suspendus pour être finalement arrêtés, les cours de tennis n'ont pas pu avoir lieu, notre fête du tennis a été annulée... Malgré cela, nous avons terminé sur une touche positive avec la reprise des cours sur les mois de mai et juin. Un peu de sport avant l'été ne nous aura pas fait de mal !

À présent, nous vous attendons nombreuses et nombreux pour continuer l'aventure avec nous pour cette nouvelle saison 2020/2021.

Grande nouveauté pour cette saison !
Les inscriptions se font par la plateforme in-

ternet Ten'Up : <http://www.tenup.fft.fr> (pour les habitués, les réservations de cours se font déjà sur cette plateforme). Il s'agit d'une pré-inscription qui ne sera validée qu'après réception des paiements par courrier ou remise en mains propres aux membres du Club. Notre but est de simplifier les démarches au maximum afin de permettre au plus grand nombre de s'inscrire à distance et de gagner du temps.

Le Club a fait sa rentrée le **dimanche 30 août au Parc de Lorient** pour une matinée découverte avec au programme :

- rencontre avec le prof' principal Yves Rossard,
- visite de votre salle de classe (découverte du Club et des courts),

- quelques travaux pratiques (initiation avec le matériel d'apprentissage, échanges sur les courts, petit tournoi...)
- découverte du planning (calendriers des événements tennistiques de l'année), mais par-dessus tout, des jeux, de la bonne humeur et un joli moment de détente avant le rythme effréné du mois de septembre. Venez nombreux !

À l'heure où nous écrivons cet article, il est encore trop tôt pour préciser quelles seront les recommandations liées au Covid. Nous serons à votre disposition dès la rentrée pour vous tenir informés à ce sujet.

Le bureau du tennis



Planning des cours 2020/2021

Mardi - 17 h 00 / 18 h 30 : enfants
Mardi - 18 h 30 / 20 h 00 : ados
Mardi - 20 h 00 / 21 h 30 hommes
Jeudi - 19 h 45 / 21 h 15 : femmes

Tarifs 2020/2021 : idem 2019/2020

Licence obligatoire pour participer aux cours, accéder aux terrains du Parc de Lorient et pour la participation aux tournois.

Domaine de Lorient - 26760 Montéléger

Tél. : 04 75 59 52 67

 [tennis.club.monteleger/](https://www.facebook.com/tennis.club.monteleger/)



Contacts

Michelle Tholomet (gym) 04 75 59 57 75
 Martine Del Barrio (marche) 04 75 59 53 33
 Andrée Mazel (seniors) 04 75 85 29 52
 gva.monteleger@laposte.net

Permanences inscriptions

Lundi 21 septembre et Jeudi 1^{er} Octobre 2020
 de 18 h 45 à 20 h 15 - Espace Cathelin

Information et inscriptions

www.monteleger.fr (rubrique "associations")
 www.sport-santé.fr (rubrique "où pratiquer")



Contacts

Patricia Mazaudier 06 63 32 56 02

Cours

de septembre à juin
 le Mercredi de 18 h 15 à 20 h 15
 à la salle des fêtes de Montéléger



La situation sanitaire du mois de Mars est venue perturber la fin de notre saison sportive. A la fin du confinement et malgré les difficultés, nous avons organisé la reprise de quelques cours en extérieur et en effectif réduit pour celles et ceux qui le souhaitaient.

Sauf nouvelle vague d'épidémie, la saison 2020-2021 reprendra le **8 septembre 2020**, avec une nouveauté inscrite à notre programme : cours de sophrologie.

Que vous ayez 16 ou 99 ans, vous pouvez pratiquer une activité sportive. L'essentiel est de trouver celle qui vous convient et surtout qui vous fait du bien.

- On garde le moral !**
- On respire !**
- On se détend !**
- On s'écoute !**
- On vit mieux avec les autres !**

2 cours d'essai gratuits pour vous laisser tenter!

GYM VOLONTAIRE

Nouveauté cette année : cours de sophrologie

Mardi	18 h	Sophrologie (16 pers. max)*
	19 h	Pilates®
	20 h	Cuisses, Abdos, Fessiers
Mercredi	9 h	Gym douce (Séniors)
	17 h 45	Marche Nordique*
Jeudi	19 h 15	Pilates®
	20 h 15	Cardio, renforcement musculaire, crosstraining

*cours maintenu uniquement si 12 participants

Lieux :

Cours en salle : Espace Cathelin
 Marche nordique avec bâtons : Parc de Lorient et environs



TAÏ CHI

Bambou

Comme toutes les associations de la commune nous n'avions pas pensé qu'en mettant entre parenthèse notre activité au mois de mars nous resterions si longtemps sans pratiquer.

Cette année 2020 devait être un peu exceptionnelle puisque nous fêtons les **20 ans de Bambou**. Elle l'aura été mais pas comme nous l'entendions !!! En effet nous devons nous retrouver pour un week-end de pratique à la fin du mois de juin.....ce n'est que partie remise
 Nous avons pu à la sortie du confinement uti-

liser les installations en plein air du domaine de Lorient pour nous retrouver et pratiquer dans un cadre agréable.

Nous avons clôturé notre saison sans trop de frustration par un mini stage suivi d'un pique-nique le samedi 27 juin avec le respect des distanciations sociales.

Nous ne savons pas ce que nous réserve l'avenir. Avec optimisme et prudence nous avançons vers septembre en imaginant pouvoir à nouveau pratiquer dans la salle des fêtes de Montéléger.

Les cours reprendront le **23 septembre**. À la lecture de cet article si vous êtes curieux et intéressé vous pouvez venir faire un cours d'essai le 23 septembre.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter la présidente, Patricia Mazaudier.

Nous vous souhaitons un bel été. Pour que la vie reste belle continuez à appliquer les gestes barrières

Bambou



ENSEMBLE POUR ELÉA

Appel aux dons pour financer
une intervention chirurgicale aux États-Unis

MES DÉBUTS

Je m'appelle Eléa, j'ai 5 ans. J'ai un frère jumeau qui s'appelle Paul.

Nous sommes venus au monde avec trois mois d'avance. Nous nous sommes accrochés avec mon frère pour rester en vie malgré nos premiers mois de vie passés à l'hôpital, entre respirateurs, sondes pour nous nourrir et couveuses pour nous réchauffer.

J'ai continué à faire mes premières acquisitions : quatre pattes, marche et même vélo sans roulettes. Mes parents et mon frère sont vraiment fiers de moi.

MON HANDICAP : LA PARALYSIE CÉRÉBRALE

Oui mais voilà, à l'âge de mes 3 ans, on a appris que j'avais un handicap. Je suis atteinte d'une paralysie cérébrale, des lésions irréversibles au cerveau, qui impacte l'ensemble des fonctions motrices de mon corps et dans mon cas, principalement les jambes. Et je dois notamment vivre avec un adversaire de taille à l'intérieur de mon corps : la spasticité, c'est-à-dire des tensions dans les muscles qui me bloquent dans mes mouvements de marche. Je me déplace de façon autonome mais avec difficultés, ce qui me fatigue énormément. Je perds aussi l'équilibre très vite. Mais je me relève toujours.

Depuis l'âge de 3 ans, je porte des attelles de jours, suis des séances de rééducation chaque semaine, ai bénéficié d'injections de botox à 3 reprises et réalise de nombreux bilans pour suivre mes progrès.

UNE GÈNE PERMANENTE : LA SPASTICITÉ

Oui mais voilà, la spasticité ne part pas et c'est un mal qui peut avoir des conséquences dramatiques pour ma vie future (dégradation de la marche, déformations osseuses, rétractions musculaires, intervention lourde à l'adolescence).

NOTRE OBJECTIF : UNE INTERVENTION EN SEPTEMBRE 2020

Nous nous rendons avec mon frère et mes parents en septembre 2020 aux États-Unis pour que je puisse bénéficier de cette intervention.

Cela représente un investissement conséquent à tout point de vue (émotionnel, logistique, financier, professionnel).

POUR ALLER AU BOUT DU PROJET : RÉUNIR 65 000 EUROS

- 61 000 euros : Frais d'hospitalisation, chirurgicaux, de rééducation, accessoires orthopédiques (orthèses de positionnement), frais de logement et déplacement sur 6 semaines
- 4 000 : 15 jours de rééducation intensive post opératoire

*Je compte sur vous pour nous envoyer
toutes vos pensées positives et nous aider
chacun à votre manière.*

Eléa

Collecte en ligne :
<https://www.gofundme.com/f/ensemble-pour-elea>

Association ENSEMBLE POUR ELEA
30 rue des constellations 26760 Beaumont Lès Valence



26 août 2020, remise du chèque à la maman de la petite Eléa, par Marylène Peyrard, Maire de Montéléger, et Stéphanie Mollard, vice-présidente au CCAS

COMMISSION ANIMATION

*Le petit plus,
pour un beau village !*

Cette commission municipale est chargée de l'organisation des fêtes de notre village et propose un éventail d'animations afin d'intéresser un large public.

Elle porte la réflexion et émet des propositions sur les événements qui animent la commune tout au long de l'année.

Une équipe dynamique d'élus et de bénévoles se réunit régulièrement pour discuter, échanger, œuvrer sur les projets à venir.

Difficile, dans les circonstances actuelles liées au covid19, de se projeter et programmer des animations. Mais nous gardons à l'esprit de pouvoir organiser certains événements incontournables qui célèbrent les fêtes de fin d'année.



COURS D'ANGLAIS À MONTÉLÉGER

Nous avons le plaisir de reprendre l'activité English Corner à l'Oasis la semaine du 14 septembre: les inscriptions sont en train d'arriver comme chaque année.

cours d'anglais pour tous à l'Oasis
inscriptions 2020-21 ouvertes
au 06 30 25 50 61



N° UTILES

Cabinet infirmier de Montéléger
21 rue des jardins - 09 53 69 56 81

Médecin généraliste de Montéléger
8 cours des platanes - 04 75 59 50 62

Psychomotricienne de Montéléger
1 rue des clots - 06 27 77 53 92

Gendarmerie de Chabeuil
04 75 52 00 22

Aide et soins à domicile/auxiliares de vie
ADMR : Étoile Sur Rhône 04 75 55 38 09
EOVI : Chabeuil 04 75 59 07 41

Depuis quelques mois, les travaux de déploiement de la fibre optique sont terminés sur notre commune. Les opérateurs de services installent actuellement leurs équipements dans les locaux techniques du réseau pour permettre la commercialisation des abonnements fibres.

À partir du 22 septembre, une première partie des foyers pourront se raccorder au réseau public ADN et souscrire un abonnement auprès d'un opérateur. Pour le reste de la commune, l'ouverture des services interviendra à compter du 30 septembre.

8 opérateurs seront disponibles sur le réseau : Bouygues Télécom, Orange, Free, Coriolis, K-net, NordNet, Ozone et Vidéofutur. SFR devrait proposer ses offres d'ici la fin de l'année. Pour vous raccorder, vous devrez directement prendre contact avec l'opérateur de votre choix.

Pour connaître votre date d'ouverture commerciale, testez votre adresse sur l'outil d'éligibilité « A quand la fibre chez moi » à l'adresse : www.ardechedromenumerique.fr/eligibilite.

Une fois les services ouverts, que faut-il faire pour se raccorder ?

La procédure est simple. Testez votre adresse sur l'outil d'éligibilité

Si le raccordement est possible, à vous de jouer ! Comparez les offres des opérateurs et abonnez-vous. Un technicien viendra installer une prise terminale optique à l'intérieur de votre logement. Branchez-y votre box fibre et

surfez à la vitesse de la lumière.

Si le raccordement est à venir ou que vous êtes toujours en phase Travaux, cela signifie que des travaux complémentaires doivent être réalisés par l'exploitant du réseau ADN (ADTIM FTTH). Vous êtes concernés si :

Votre logement fait partie d'un lotissement privé ou d'un immeuble. Dans ce cas, une convention doit être signée entre le syndicat de copropriété et ADTIM FTTH pour permettre la réalisation des travaux. La voie d'accès à votre logement est privative.

Les travaux seront réalisés dans un délai de 6 mois environ après la signature de la convention.

Un raccordement non possible indique que votre adresse n'a pas été trouvée dans les bases de données du réseau public. Pas de panique, vous pouvez faire connaître votre

LA FIBRE

Les services bientôt ouverts sur la commune !

situation au Syndicat mixte ADN en allant jusqu'au bout de la procédure du test d'éligibilité, en remplissant le formulaire de contact. Pensez à bien géolocaliser votre logement sur la cartographie. S'il s'agit d'une construction récente, il vous faudra préciser la date du permis de construire et votre n° de parcelle cadastrale.

Inscrivez-vous sur l'outil d'éligibilité afin d'être informé automatiquement par mail lors du changement de votre statut.

Pour plus d'infos :

consultez la foire aux questions sur le site d'Ardèche Drôme Numérique <https://www.ardechedromenumerique.fr/faq> ou contactez le n° AZUR 0 810 26 07 26 (prix d'un appel + 0,05€/min)



DEUX NOUVEAUX COMMERCES À MONTÉLÉGER

Le Flore. Un café accueillant et gourmand



Le café Le Flore c'est aussi quotidiennement le Dauphiné, et ses services tabac et française des jeux.

Et... Jean nous a confié qu'il proposera prochainement un service de petite restauration le midi. Plein de projets !

Alors rendez-vous **19 cours des platanes**, un lieu où il fait bon flâner pour un café, un sirop, un Virgin morito, un apéro !

Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 13 h 00
et de 16 h 00 à 20 h 00

Samedi et dimanche de 08 h 00 à 13 h 00
Fermé le mercredi

C'est avec beaucoup de plaisir que les Montélégeois ont vu ré-ouvrir au centre du village, le café Le Flore mercredi 1^{er} Juillet 2020.

Des petites tables vertes tilleul en terrasse, des ardoises noires sur les murs en pierre, des étagères remplies de bonnes choses à déguster, plantent le décor d'un lieu accueillant et chaleureux tout comme son propriétaire, **Jean Rouzaire**.

42 ans, restaurateur, amateur et connaisseur de bons vins, de bons fromages et de charcuterie, Jean vous attend pour découvrir le nouveau « place to be » de Montéléger.

Des apéros, accompagnés de planche de charcuterie et fromage de Lozère (pays natal de Jean), la bière bio, artisanale et locale de Chabeuil et grande nouveauté, une cave à vin de blanc, rosé, rouge et champagne vous régaleront été comme hiver.

À déguster pour la première fois ou à redécouvrir le champagne Roederer, à emporter ou à consommer sur place.



Et toujours :

Vos 2 salons de coiffure

- Cap'tifs

tous les jours sauf mercredi après midi
17 cours des platanes 04 75 59 14 72

- Infinitif

non-stop tous les jours, fermé le lundi
3 rue des jardins 04 75 59 11 70

Et votre boulangerie-pâtisserie

- Le Palais Gourmand

du mardi au dimanche midi

4 rue des jardins 04 75 59 54 17

L'INSTITUT DE BEAUTÉ

Quand la beauté et le bien-être sont une affaire de famille...

Armelle et sa fille Levina seront ravies de vous accueillir dans L'INSTITUT cosy et familial pour des soins de beauté et de réflexologie. Toutes deux passionnées d'esthétique et de bien-être, elles ont cependant chacune leurs spécialités : Armelle est plus axée sur les soins et la réflexologie, tandis que Levina est plutôt sur tout ce qui concerne la beauté (onglerie, extensions et rehaussement de cils...).

Elles sont très contentes de s'installer dans ce joli village de Montéléger et d'y démarrer cette belle aventure mère-fille !

L'INSTITUT (ancien bureau de poste juste à côté de la Mairie) ouvrira **début Septembre** du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h et le samedi de 8 h 30 à 12 h.

Armelle et Levina vous attendent avec plaisir !



AGENDA 2020

SOUS RÉSERVE DES PROCHAINES
CONDITIONS SANITAIRES RESTRICTIVES

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE 2020

Les **VIRADES DE L'ESPOIR**

« **Vaincre la Mucoviscidose** »

Au parc de Lorient – de 9 h à 17 h

SAMEDI 24 ET DIMANCHE 25 OCTOBRE 2020

Exposition **SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE**
Espace Cathelin

SAMEDI 21 NOVEMBRE 2020

LOTTO du Sou des Écoles

SAMEDI 28 NOVEMBRE 2020

Concours **BELOTE** du Club Esperance
Espace Cathelin

VENDREDI 4 ET SAMEDI 5 DÉCEMBRE 2020

TÉLÉTHON

NAISSANCES

31 décembre 2019
MILAN Robin Ezequiel
1061 Route de Périon

23 mars 2020
DUCROS Elaïa Rose
Les Reynes Ouest

04 août 2020
VALLON Mavrick Marceau
86 B Chemin de Perrin

23 août 2020
CHANOUNE Tanina
391 Route des Rebatières

MARIAGES

29 février 2020
CAMARD Olivier François Antoine
FAIVRE Anne Claude

20 juin 2020
DANON Jules Louis
TAVIOT Rachel Michèle

20 juin 2020
GALLAND Amaury Bruno Charles Marie
BAUTISTA Elisa Julia

DECES

02 janvier 2020
CHATEL Yvonne Alice veuve JABIN
5 Montée du Château

14 janvier 2020
CHANIMBAUD Andrée Suzanne veuve BERTRAND
5 Montée du Château

13 février 2020
RAILLON Alain Bernard Ferdinand
391 Route des Rebatières

11 mars 2020
GUIDEZ Renée veuve BOUDEAUX
5 Montée du Château

28 mars 2020
RICHARD Thérèse Céleste Régina veuve ROUVEYROL
5 Montée du Château

26 avril 2020
FERROUSSIER Lucienne Jeanne veuve THIERS
5 Montée du Château

08 mai 2020
ROUMEAS Christiane Evelyne
391 Route des Rebatières

20 juin 2020
BACQUET Thérèse Hélène Marguerite veuve BESNARD
5 Montée du Château

05 juillet 2020
BADIER Lucette Renée veuve AUTHEVILLE
5 Montée du Château

30 juillet 2020
MAZON Rosa Marie Augusta veuve COULET
Chemin de Laye

03 janvier 2020
RIOSSET Martial
22 Allée des Eygalières

29 janvier 2020
TRIBOUDET Marie-Christine Cécile veuve MOLANCHON
5 Montée du Château

01 mars 2020
MORIN Lucien Albert Antoine
173 Route des Marauds

13 mars 2020
CHAZAL Hubert Frédéric André
5 Montée du Château

06 avril 2020
VINCENT Yvonne Louise Juliette veuve NICOLAS
5 Montée du Château

04 mai 2020
BOURGADE Hélène Camille
5 Montée du Château

09 juin 2020
VEYRIE Henri Léon
1304 Route de Montéléger

29 juin 2020
LIENARD Céline Juliette Françoise veuve JETZER
5 Montée du Château

06 juillet 2020
MINODIER Eva Alice veuve CHARRAS
5 Montée du Château

04 août 2020
MAULIER Jeannine Thérèse veuve GALOP
5 Montée du Château

ÉTAT CIVIL 2020



03 janvier 2020
SAIDI Chafia
391 Route des Rebatières

31 janvier 2020
URIOT Nicole veuve COQUILLARD
5 Montée du Château

29 février 2020
BRUYERE Madeleine Jeanne veuve WLOCZYSAK
5 Montée du Château

16 mars 2020
GRAND René
5 Montée du Château

04 avril 2020
TRACOL Michel Albert Raymond
5 Montée du Château

04 mai 2020
MICHELARD Paulette Marie Léa
5 Montée du Château

16 juin 2020
GONNET Marguerite Thérèse Rosine veuve CHEVRET
5 Montée du Château

01 juillet 2020
BARNASSON André Eugène Paul
5 Montée du Château

22 juillet 2020
HUGON Marcelle Paulette épouse RIOU
5 Montée du Château

